

# Le risque d'asphyxie

Chaque année, plusieurs cas de décès par asphyxie causés par les gaz et autres combustibles sont enregistrés par les services de secours de la protection civile.

Ainsi, durant l'année écoulée, les statistiques arrêtées par l'Institution font état de 985 personnes incommodées ou intoxiquées par les gaz brûlés ou le CO<sub>2</sub>, dont, malheureusement, 291 cas de décès. Pour ce qui concerne l'année en cours, 218 décès ont déjà été enregistrés pour la période de janvier à octobre.

En fait, plutôt que d'être la conséquence de circonstances imprévues, la majorité de ces décès par asphyxie due aux gaz résulte de l'inobservation des règles et consignes de prévention en matière de sécurité. Ces accidents sont souvent la conséquence de la mauvaise aération ou de son absence, de la non-conformité des équipements de chauffage, du montage et de la mise en œuvre aléatoires de ces équipements par un personnel non qualifié.

Convaincue du fait qu'il s'agit d'un problème de prise de conscience, la Direction Générale de la Protection Civile, lance une semaine de prévention et de sensibilisation à l'adresse des citoyens sur le danger d'asphyxie au niveau de l'ensemble du territoire national, à partir du 20 décembre 2009 et ce, en collaboration avec les services locaux de la Santé et de la SONELGAZ.

Afin d'assurer plein succès à cette importante campagne de sensibilisation, les Directions de Protection civile des wilayas se doivent

d'organiser localement des caravanes d'information de proximité à même de toucher le maximum de populations en s'appuyant sur l'expérience acquise lors des caravanes précédentes notamment la dernière campagne de sensibilisation sur les inondations pendant le mois de septembre dernier.